

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

les informations contenues dans ce document s'appliquent à :

<b>PROTECTEUR DE CHAÎNE DE TRONÇONNEUSE BIO</b>	<b>PELLENC 2/5 LITRES</b>
---	---------------------------

Conformément au règlement REACH-CE 1907/2006 et ses modifications ou adéquations suivantes, y compris les informations décrites à l'article 2, paragraphe 7 ;

### **nous vous informons que :**

« **Sont exemptées des dispositions des titres II, V et VI :**

- les substances énumérées à l'annexe IV, étant donné que les données disponibles sur ces substances sont suffisantes pour considérer qu'elles présentent un risque minimal en raison de leurs caractéristiques intrinsèques ».

**Par conséquent, ce produit ne nécessite pas l'utilisation d'une fiche de données de sécurité (article 31), car il n'est pas concerné par les exigences énumérées aux points a), b) et c) de l'article susdit.**

Les exigences relatives à la fourniture d'une FDS découlent de l'article 31 du règlement REACH.

- Aucune des substances contenues ne répond aux critères de classification comme substances ou préparations dangereuses au titre des directives 67/548/CEE ou 1999/43/CE.
- Les substances contenues ne sont pas pertinentes, bioaccumulables et toxiques ou très persistantes et très bioaccumulables selon les critères de l'annexe XIII.
- Les substances qu'il contient ne sont pas incluses dans la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, pour des raisons autres que celles visées aux points a) et b).

Informations sur les points a, b, c, d, (Art. 32)

- non disponible
- non disponible
- non disponible
- non disponible

**DENOMINATION :** Agent protecteur Bio PELLENC obtenu par raffinage chimique, dégomme par désacidification puis décoloration et désodorisation, constitué principalement de glycérides des acides gras linoléique, linoléique, oléique, palmitique et stéat.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### NOTES SUR LES PROPRIÉTÉS CHIMIQUES ET PHYSIQUES

Solubilité dans l'eau	Insoluble
Solubilité dans les solvants organiques	Soluble
État physique	Liquide
Couleur	transparent
Odeur	Faiblement perceptible (caractéristique de la matrice huileuse)
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	N.D.
pH	N.D.
Point d'ébullition (760 Hg)	N.D.
Point d'éclair	>230 °C
Propriétés explosives	N.D.
Pression de vapeur	N.D.
Densité apparente (20°C)	0,919 - 0,925 g/cm <sup>3</sup>
Densité de vapeur	N.D.
Notes	

---

### REMARQUES CONCERNANT LE TRANSPORT ET LES DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

Le transport du produit n'est pas soumis aux exigences de l'édition actuelle de l'A.D.R. 2015

Numéro UN : Non pertinent

Classe de danger pour le transport : Exempt

Groupe d'emballage : non prévu

Le produit est totalement biodégradable, mais en cas de déversement accidentel, en raison de sa faible viscosité, il peut temporairement inhiber l'environnement et les cours d'eau. En raison de son fort caractère hydrophobe, il est donc possible d'éliminer et d'isoler un déversement accidentel du produit en recouvrant le déversement d'un matériau absorbant et en éliminant le résidu à l'aide de jets d'eau. En cas de déversement dans l'eau : éliminer le produit de la surface à l'aide d'un matériau absorbant approprié. Si la législation le permet, il est possible de couler et/ou de disperser le produit avec des substances appropriées dans les eaux libres.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### CONSIGNES DE SÉCURITÉ EN CAS D'INCENDIE

Les conteneurs fermés exposés à la chaleur de l'incendie peuvent générer de la fumée et une surpression.

Les moyens d'extinction CO<sub>2</sub>, la mousse résistante à l'alcool, l'eau peuvent ne pas être efficaces pour éteindre l'incendie, cependant ils doivent être utilisés pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes et prévenir la combustion, les éclatements et les explosions. Pour les fuites et les déversements qui ne se sont pas enflammés, l'eau pulvérisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes chargées d'arrêter la fuite.

Équipement : porter un équipement complet comprenant un casque avec visière et protection du cou, un appareil respiratoire autonome à pression ou à la demande (approuvé par MSHA/NIOSH ou équivalent), une veste et un pantalon ignifugés, avec des sangles autour des bras, des jambes et de la taille.

Équipement de protection spécifique : Aucune mesure particulière n'est requise.

### INSTRUCTIONS DE PREMIERS SECOURS, MANIPULATION ET STOCKAGE

Il n'existe pas d'épisodes connus de dommages au personnel utilisant le produit. Toutefois, si nécessaire, les mesures générales suivantes doivent être prises :

Yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes.

Consulter immédiatement un médecin.

Peau : se laver immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les porter.

Inhalation : Transporter le sujet à l'air frais. Si la respiration est difficile, consulter immédiatement un médecin.

Ingestion : Consulter immédiatement un médecin. Ne faire vomir que sur avis médical. Ne rien administrer par la bouche si la personne est inconsciente et sauf autorisation médicale.

Aucune précaution particulière ne doit être prise pour une utilisation normale.

Mesures de précaution : Ventilation adéquate des locaux où le produit est stocké et/ou manipulé.

Valeurs limites d'exposition : ne contient pas de substances soumises à des limites environnementales sur le lieu de travail.

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Afin de limiter éventuellement l'exposition, utiliser des équipements de protection individuelle adaptés au procédé spécifique, tels que par exemple un masque adapté à la nature du produit, des lunettes, des gants et une combinaison.

Ne pas manger, boire ou fumer pendant le travail ; se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon avant les repas et après le travail.

Conserver dans un endroit frais et bien ventilé, garder les récipients de stockage fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Rév. 1 du 01/03/2023